



Lenitati Fortitudo Comes

Senonnes



Bulletin Municipal 2018

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 2
Vie Municipale.....	p 3 à 6
Une Splendide Ruralité.....	p 7
Une Capacité d'Accueil.....	p 8 à 10
La Vie Associative.....	p 11
Les Services du Territoire.....	p 12 et 13
Rétrospective.....	p 12
Agenda.....	p 15

Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES

Tél. 02 43 06 44 15

e-mail : mairie.senonnes@wanadoo.fr

Site web : www.senonnes.com

Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi et jeudi matins: de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot

Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :

Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 185 exemplaires :

Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé

www.imprimerie-blin.com

Sous réserve d'erreurs typographiques

Janvier 2018

Dépôt légal en cours.

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, à travers ce bulletin municipal, **je tiens à vous présenter tous mes vœux de santé**, de bonheur et de prospérité, afin de réaliser et de concrétiser tous vos projets.

2017 est la 4^{ème} année de notre mandat. Nos projets avancent mais sont parfois ralentis par les obligations réglementaires, les contraintes administratives et financières.

Le travail réalisé en 2017 pour le projet salle communale fut essentiellement administratif avec de nombreuses réunions. Il aboutit en fin d'année au commencement des travaux. À l'heure où j'écris ces lignes, je suis heureuse de vous annoncer le début de notre chantier ce 11 décembre. Celui-ci durera environ 7 mois et je vous attends nombreux à l'inauguration qui devrait avoir lieu en début d'automne 2018.

Pour respecter le calendrier de l'accessibilité, un nouvel aménagement de la mairie accueillant le public a été réalisé au niveau du secrétariat. En 2018, nous poursuivrons cette démarche avec l'accessibilité des toilettes publiques.

L'état actuel de l'atelier communal en terme de normes et de sécurité nous contraint à un nouveau projet. Nous y avons travaillé en prospectant ce qui a été réalisé dans plusieurs communes environnantes, en envisageant différentes possibilités de construction sur la commune. Je souhaite que ce projet se concrétise en 2018.

La création d'un nouveau parking à côté du cimetière a été étudiée et se réalisera au printemps prochain.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour cette année 2018, entre autre un nouveau lotissement qui se situerait le long de la route d'Eancé.

2017 fut riche en élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Je vous remercie, électeurs de Senonnes, pour votre bonne participation. Les prochaines élections auront lieu en 2019 pour les européennes.

Et n'oublions pas cette journée du 22 octobre où la mairie, l'Iliade Habitat Jeunes, le CERGO et la société des courses de Senonnes se sont unis pour faire découvrir le monde des courses hippiques. Pour une première, ce fut une journée réussie où plus de 120 personnes se sont retrouvées au petit déjeuner, à la visite du CERGO et d'une écurie et pour ceux qui le souhaitaient, continuité au champ de courses pour y déjeuner et suivre les dernières courses de l'année. Journée découverte qui sera reconduite en 2018.

Je vous informe que les demandes et renouvellement des cartes d'identité ne sont plus gérées par les mairies. Il faut désormais s'adresser à la mairie de Craon ou faire vos démarches sur internet.

Par contre, depuis le 1^{er} novembre les PACS se font en mairie, les tribunaux n'assurant plus cette mission.

Je vous rappelle que la commune met à disposition de nombreuses informations sur son site internet : www.senonnes.com.

Par ailleurs, compte tenu des travaux en cours de la salle communale, je suis au regret de vous annoncer que la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en 2018.

Et je n'oublie pas de remercier la commission "communication" pour le travail fourni afin de vous rendre agréable la lecture de ce bulletin. Remerciements également pour leur travail et services rendus auprès de la commune aux membres du conseil, du CCAS, des associations, du personnel communal.

Il me reste à vous renouveler, au nom du conseil municipal, mes vœux. Je vous adresse à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux et surtout une très bonne santé.

Bonne lecture.

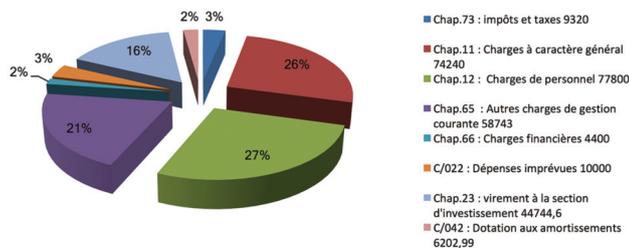
Le Maire,
Béatrice Barbé



Budget Communal 2017

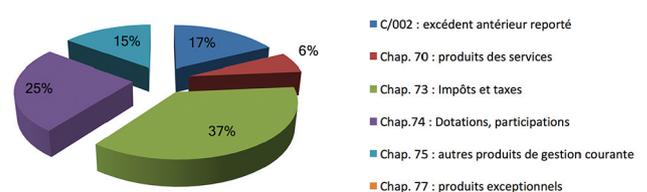
Dépenses de Fonctionnement

Chap.73 : impôts et taxes.....	9320 €
Chap.11 : Charges à caractère général.....	74240 €
Chap.12 : Charges de personnel.....	77800 €
Chap.65 : Autres charges de gestion courante.....	58743 €
Chap.66 : Charges financières.....	4400 €
C/022 : Dépenses imprévues.....	10000 €
Chap.23 : virement à la section d'investissement.....	44744,60 €
C/042 : Dotation aux amortissements.....	6202,99 €



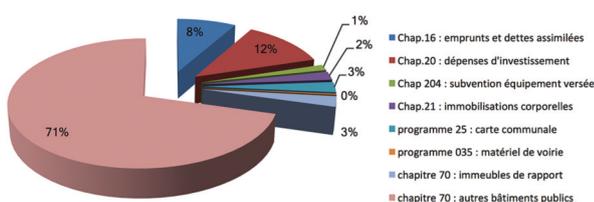
Recettes de Fonctionnement

C/002 : excédent antérieur reporté.....	50106,59 €
Chap. 70 : produits des services.....	17290 €
Chap. 73 : Impôts et taxes.....	104436 €
Chap.74 : Dotations, participations.....	71618 €
Chap. 75 : autres produits de gestion courante.....	42000 €
Chap. 77 : produits exceptionnels	



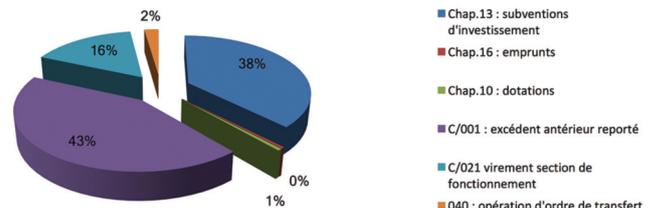
Dépenses d'Investissement

Chap.16 : emprunts et dettes assimilées.....	22793,41 €
Chap.20 : dépenses d'investissement.....	33200 €
Chap 204 : subvention équipement versée	4114,47 €
Chap.21 : immobilisations corporelles.....	6000 €
Programme 25 : carte communale.....	7341,47 €
Programme 035 : matériel de voirie	700 €
Chap. 70 : immeubles de rapport.....	7341,47 €
Chp. 70 : autres bâtiments publics.....	195803,13 €



Recettes d'Investissement

Chap.13 : subventions d'investissement.....	104536 €
Chap.16 : emprunts.....	1000 €
Chap.10 : dotations.....	1500 €
C/001 : excédent antérieur reporté.....	119310,36 €
C/021 virement section de fonctionnement.....	44744,60 €
040 : opération d'ordre de transfert.....	6202,99 €



Le conseil municipal



Le Maire : Béatrice BARBE

Les Adjoints :

Stéphanie RESTOUT : 1^{ère} adjointe

Bruno POIRIER : 2^{ème} adjoint

Catherine GEORGET : 3^{ème} adjointe

Les Conseillers :

Martial COLAS, Maryvonne COLOMBEAU,

Emilie GESLIN, Jean Yves JOLY, Fabrice LEBORDAIS

Activité Municipale 2017

Onze réunions ordinaires et de nombreuses réunions intermédiaires du maire et des adjoints ou de commissions ont assuré la gestion du budget, des affaires courantes et des projets communaux en 2017.

(Les comptes rendus officiels et complets sont consultables sur le site internet : senonnes.com et en Mairie)

1/ Le 14 février 2017

- Voirie communale
 - Chemin de la Cure
 - Chemin de la Couture
 - Ralentissement de la circulation en entrée et sortie de village route de la Guerche
- Salle communale : décision d'engagement des travaux de rénovation et autorisation du maire à solliciter les subventions
- Urbanisme : approbation de la carte communale

2/ Le 17 mars 2017

- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016
- Chemin de la cure : échange de terre et chemin piétonnier
- Chemin de la couture :
 - Restauration des limites de propriété
 - Rétablissement des fossés existants
 - Entretien à venir
- Salle communale : audit énergie
- Indemnités du maire et des adjoints
- Pouvoir de police :
 - Limitation de vitesse à 70 Km/h dans le virage de la Marronnerie
 - Ralentissement des entrées et sorties de zones agglomérées
- Election présidentielle : organisation du bureau de vote

3/ Le 13 avril 2017

- Urbanisme :
 - Prémption de parcelles d'intérêt communal : constitution d'une commission
 - Circulation apaisée : décision d'action et agenda
- Projet salle communale
 - Rencontre avec le Me d'oeuvre Mr Chaineau
 - Décision de suspendre les locations à partir du 1^{er} septembre 2017
- Budget communal :
 - Affectation du résultat du budget 2016
 - Budget primitif 2017
 - Taux d'imposition des taxes locales
- Environnement :
 - Avis sur le plan d'épandage des digestats du méthaniseur de Bel Air de Combrée

4/ Le 16 mai 2017

- Projet salle communale :
 - Etude du potentiel solaire avec Mayenne Energies Nouvelles
 - Adaptation du projet
- Fonction Publique
 - Mise en place du document unique d'analyse des risques professionnels encourus par les personnels dans l'exercice de leurs fonctions et le moyen d'y remédier
 - Taux de l'indemnité allouée au receveur municipal
- Projet de lotissement pour accueillir de nouveaux résidents
- Achat en commun d'une balayeuse avec la commune de La Rouaudière

5/ Le 13 juin 2017

- Droit de préemption : la liste des parcelles d'intérêt communal établie par la commission est arrêtée et proposée pour être intégrée à la carte communale
- Salle communale :
 - Avis et relation avec les Bâtiments de France
 - Pose de panneaux photovoltaïques
 - Mission de contrôle SPS et diagnostique amiante
- Projet atelier "Services Techniques" : constitution d'une commission d'étude
- Election des délégués à l'élection sénatoriale
- Conseil municipal des enfants :
 - Lecture de la lettre de Morgane Augé
 - À défaut de pouvoir encadrer une assemblée délibérante le conseil municipal propose de recevoir les enfants à intervalles réguliers pour étudier leurs suggestions

6/ Le 4 juillet 2017

- Groupement de commandes publiques : adhésion au groupement de commandes de la communauté de communes du pays de Craon
- Projet de nouveau lotissement : décision de mise en oeuvre
- Remplacement de l'employé communal pendant les congés
- Salle communale : information sur la proposition de financement par le Crédit Agricole
- Information du souhait de démission d'une conseillère

7/ Le 1^{er} août 2017

- Salle communale :
 - Approbation de l'avant projet sommaire
 - Choix du cabinet pour :
 - la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS)
 - La mission de contrôle technique
- Projet de lotissement : présentation des esquisses de Mr Verdier (DDT) et fixation d'une date de réunion sur le terrain
- Bilan financier de la cantine scolaire
- Bilan intermédiaire des pratiques de désherbage dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics des Pays de Loire
- Restauration du puits de la Bonauderie - CERGO

8/ Le 28 septembre 2017

- Salle communale
 - Approbation de l'avant projet définitif
 - Délégations au maire de la compétence relatives aux marchés publics
 - Appel d'offres-travaux
- Chemin de la Cure : autorisation à Madame Restout, Premier Adjoint, pour signer les actes nécessaires
- Intercommunalité :
 - Rapport d'activité de la communauté de commune du Pays de Craon
 - Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Craon
 - Fourrière animale : renouvellement de la convention avec "l'Arche de nos compagnons"
- Divers :
 - Partenariat avec Iliade Habitat Jeunes et la Sté des Courses pour une journée d'animation commune le dimanche 22 octobre

- Stationnement du nouveau camion de la Sellerie
- Proposition de remise de la médaille du travail pour 20 années d'ancienneté de l'employé communal

9/ Le 26 octobre 2017

- Convention de partenariat entre L'Iliade Habitat Jeunes et la commune
- Prime de fin d'année du personnel communal
- Décisions budgétaires courantes
- Taxe d'aménagement et exonérations
- Révision des tarifs de cantine scolaire 2018
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Parking : création d'un parking sur la parcelle ZD 528 à l'entrée du cimetière, face aux commerces
- Fond de concours investissements communaux pour le réaménagement de l'accueil de la mairie

10/ Le 21 novembre 2017

- Salle communale : choix des entreprises
- Assainissement
 - Budget d'assainissement : tarifs 2018
 - Transfert de la compétence à la Communauté de Communes Du Pays de Craon
- Bassin du Semnon : mise à jour des zones humides
- Listes électorales 2018 : permanence du 30 décembre

11/ Le 14 décembre 2017

- Salle communale : choix des entreprises pour les lots n°9 et 10
- Budget : décisions modificatives
- DETR 2018
- Questions diverses

Nos parlementaires



LETTRÉ D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne - Conseillère Générale

Une année qui se termine, un hiver qui s'annonce avec les premiers froids, le temps de Noël et des fêtes, le temps des bulletins municipaux revient. Partagée entre la nostalgie des jours qui passent inexorablement et la promesse de l'avenir, je vous adresse ces quelques mots pour vous dire mon plaisir et ma fierté de continuer à servir notre territoire, notre département et la France au conseil départemental et au sénat.

Voilà plus de trente ans, venue de Nantes, j'arrivais à la Rouaudière. Rien ne me prédestinait à ce que je suis aujourd'hui. Ma curiosité et mon envie de mieux connaître la Mayenne ont sans doute motivé mes premiers pas. Mais je crois que ce qui a fait la différence, que ce qui a fait que vous prenez, chaque jour, encore plus de cœur à vous investir, c'est ce lien viscéral qui se tisse jour après jour avec une terre et ses habitants.

Dès le départ, j'ai été conquise par les paysages et leurs couleurs au gré des saisons, par nos villages et leurs animations traditionnelles, comices, courses cyclistes, tournois de football, toutes ces fêtes, sans prétention mais si essentielles à l'esprit de communauté. J'ai tout aimé de ces rencontres attachantes où l'authenticité est le code, la modestie la méthode. Malgré une vie qui n'épargne personne, chacun donne à sa manière, du temps et de l'énergie. Ce n'est pas pour rien que l'engagement associatif est si présent et qu'il m'a particulièrement attirée.

Les premières années, je les ai consacrées au syndicat d'initiative et je me souviens de ces fidèles amis, tous si enthousiastes à valoriser notre patrimoine. Puis, est venu le temps de la lecture publique avec la bibliothèque départementale, ma formation de bibliothécaire bénévole, l'aventure « lire et faire lire », le désir de transmettre l'appel du voyage avec le livre. Aujourd'hui encore, je continue ce parcours associatif pour différentes causes. C'est ce qui donne sens à mon action

Et, dans le même temps, il y a ce parcours d'élue. Inattendu. L'envie d'apprendre au départ, l'envie d'aller plus loin ensuite. Le besoin impérieux de défendre son territoire, de porter ses valeurs, de remercier pour toute la confiance donnée.

Les élections sénatoriales ont été une nouvelle fois l'occasion d'aller dans chaque commune de notre département à la rencontre des élus locaux. Ces moments d'échanges ont renforcé ma conviction que les efforts consentis et la recherche partenariale de solutions produisent de vrais résultats. La Mayenne est surprenante, dynamique et très souvent innovante. Dans tous les domaines, les réussites individuelles et collectives illustrent ce constat.

En revanche, ce regard positif n'estompe pas des réalités plus contrastées. Il faut donc se battre au quotidien ! les sujets ne manquent pas. Dans mes responsabilités, je m'efforce de trouver des angles d'étude, d'intervention, d'investissement. Ces derniers mois, j'ai beaucoup travaillé sur la protection de l'enfance, une mission qui me tient à cœur. J'ai notamment publié avec un collègue sénateur un rapport d'information sur les mineurs non accompagnés. Depuis, j'interpelle les ministres et les responsables politiques ou institutionnels, afin de les sensibiliser à la situation actuelle.

Nommée déléguée auprès de la commission ministérielle du plan d'accès territorial aux soins, je vais me déplacer pendant toute l'année 2018. Avec Thomas Mesnier, Député, et Sophie Augros, jeune médecin, nous sommes chargés de repérer les initiatives engagées pour répondre au problème de la démographie médicale et de recenser également les freins à une organisation locale. La Ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, a clairement annoncé que le plan évoluera en fonction des obstacles à lever. La santé et l'accès à des soins de qualité sont des sujets essentiels pour tous les français, le défi est donc immense.

Fière de servir et fidèle à mon territoire, je veux vous renouveler ma gratitude pour votre confiance, cette confiance qui m'oblige et qui m'encourage continuellement à donner le meilleur de moi-même.

À l'intention de chacune et de chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux chaleureux pour une année 2018, douce et fraternelle.



GÉRALDINE BANNIER

Députée Mayenne (2^{ème} circonscription)

“Nouvelle députée, je me tiens à la disposition des habitants et élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier, ou répondre à des demandes de permanences itinérantes.”

Permanence parlementaire :

8 avenue Razilly - 53200 Château-Gontier

stephanie.garot@clb-an.fr

Tél. 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91

Le lundi : 14h30-18h30 / Le mercredi : 14h-17h / Le jeudi : 9h-12h30

Projet en cours

RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

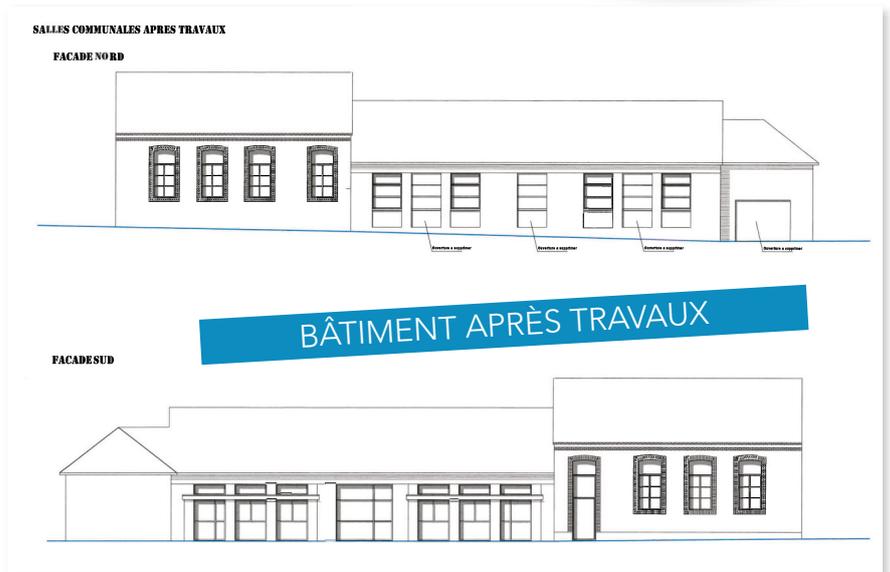
**Début des travaux :
11 décembre 2017**

**Fin de chantier :
fin juillet 2018**

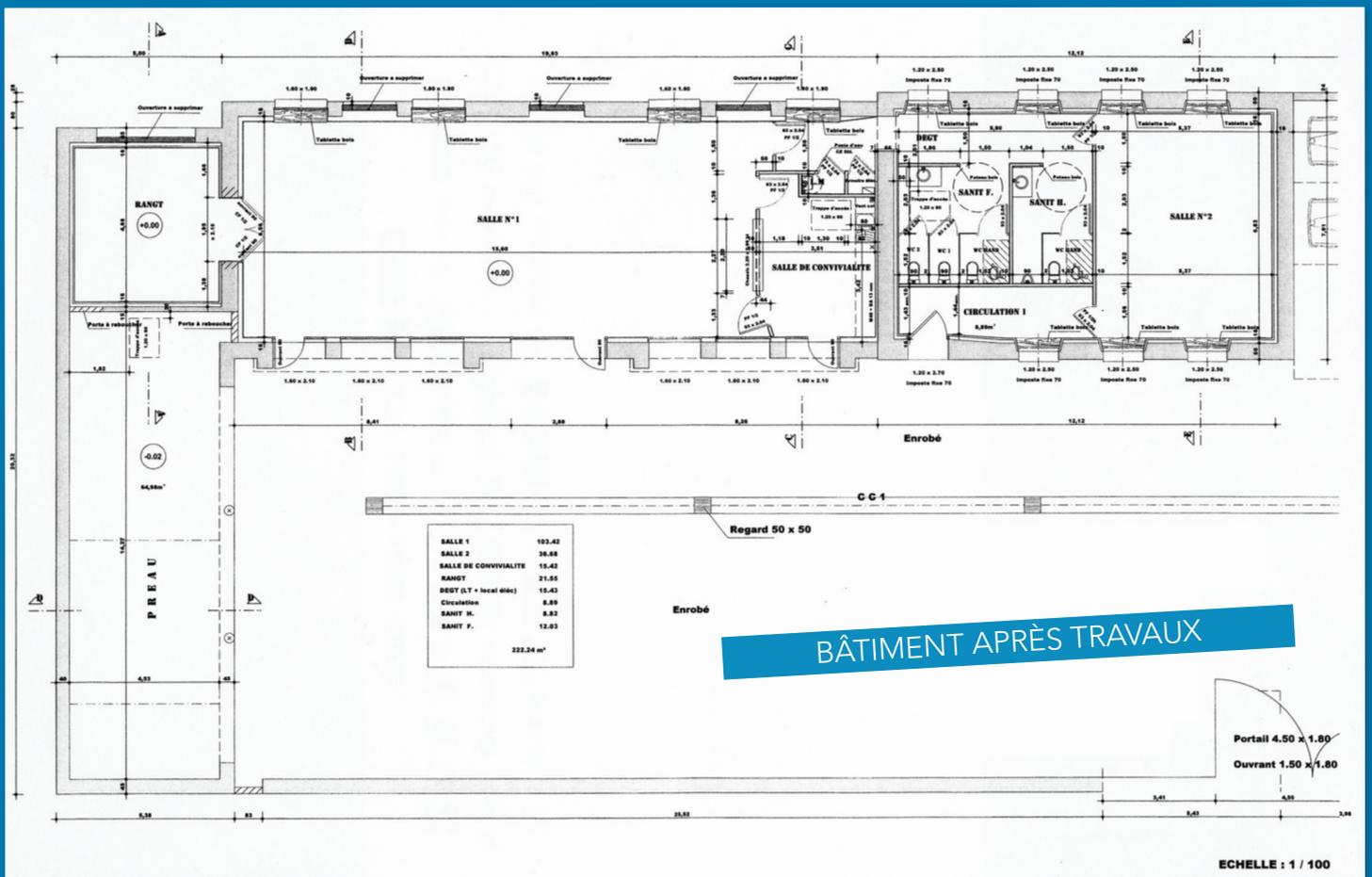


BÂTIMENT AVANT TRAVAUX

► Pour les réservations, des informations seront données en mairie et sur le site en fonction de l'avancée des travaux.



BÂTIMENT APRÈS TRAVAUX



BÂTIMENT APRÈS TRAVAUX

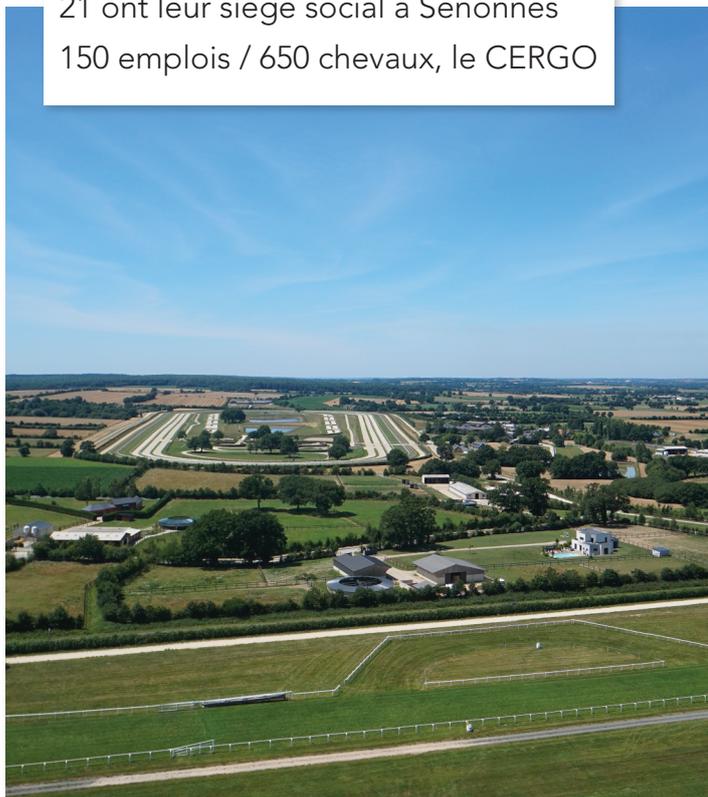
ECHELLE : 1 / 100

Son monde hippique

35 ENTREPRISES

HIPPIQUES

21 ont leur siège social à Senonnes
150 emplois / 650 chevaux, le CERGO



Son monde agricole

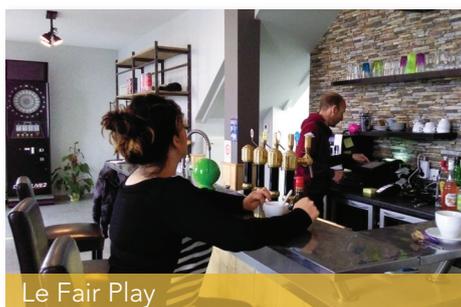


14 ENTREPRISES MODERNES

Élevage, lait, volailles,
travaux agricoles...
32 emplois

Ses commerces

- Le Fair Play : bar, multiservices, point poste, PMU - Tél. 02 43 70 29 77
- Le Cosy : salon de coiffure - Tél. 02 43 12 33 95
- Westracing : la sellerie - Tél. 02 43 12 33 96



Le Fair Play



Le Cosy



Westracing

École Notre Dame de Pontmain



2, RUE DE L'HIPPODROME
53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 80 57
ecolesenonnes53@orange.fr
site internet : ecole-senonnes.fr



33 élèves de la petite section au CM2 sont inscrits pour cette année scolaire. Ils sont accompagnés par Anne Barbé, chef d'établissement et enseignante en maternelle-CP avec l'aide de Nathalie Madeline, ASEM et de Sandra Dumoulin enseignante en CE-CM.

Le thème de cette année : **"Raconte-moi une histoire..."**

Au fil de l'eau

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, le Syndicat Intercommunal du Bassin de Semnon a proposé d'intervenir auprès des élèves cycle 2 et 3 de l'école au cours de trois demi-journées sur le thème de l'eau et de sa préservation.



Mars 2017 : classe de neige



Mai 2017 : porte ouverte



Mai 2107 : Activités à la Rincerie

Juin 2017 :

Voyage scolaire au jardin des Renaudies avec l'école du Sacré-Coeur de St Aignan sur Roë.



Juin 2017 : fête de fin d'année

Juillet 2017 :

Les mini-olympiades orchestrées par Bernard Gillier et les CM2 avec remise de médailles et de lots.



Septembre 2017 :

Ouverture officielle du site internet de l'école : ecole-senonnes.fr

DATES À RETENIR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE :

13 avril 2018 : Portes ouvertes
23 juin 2018 : Fête de fin d'année

1^{er} trimestre 2017

La piscine de Craon étant fermée, nous avons pu bénéficier de dix séances à la piscine de La Guerche grâce à la participation financière de la commune, de l'OGEC et des parents d'élèves.



L'A.P.E.L (association des parents d'élèves) est présidée par Aurélie Cocard. Cette association organise diverses manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques.



L'O.G.E.C (organisme de gestion des écoles catholiques) est présidé par Céline David. Cette association s'occupe de la gestion financière de l'école et est indispensable à son bon fonctionnement.

Iliade - Résidence André Baslé

Un gîte de groupes

Bienvenue à la GREZ

La Grez 53390 SENONNES

Tél. 02 99 47 80 02

06 83 21 94 06



L'Iliade, c'est le logement !

16-30 ans

- ✓ 6 résidences dans deux départements :
- ✓ 3 à Château-Gontier (53)
- ✓ 1 à Sennonnes (53)
- ✓ 1 à Segré (49)
- ✓ 1 au Lion d'Angers (49)

Une large gamme de logements meublés : de la chambre au T5 (colocation)
Pour personne seule ou famille
(Profil) : Etudiant / scolaire, Apprenti, salarié, stagiaire de la formation, etc...



A partir de 30€ / mois
(prix résiduel avec APL, taux maximum)

L'Iliade, c'est la restauration !

Des plats variés & équilibrés « fait maison », du lundi au vendredi (matin, midi & soir)



Tarif résident : 5,50€

Tarif pour vous tous : 7,95€



Seule condition : adhésion annuelle (5€)

L'Iliade, c'est un espace de réunion !

Location de salles : réunion, séminaire, formation, atelier...



A partir de 30€ la demi-journée

- ✓ 3 à Château-Gontier
- ✓ 1 à Segré
- ✓ 1 au Lion d'Angers
- ✓ 1 à Sennonnes

Assistantes maternelles

LES P'TITS BOUTS

LEBORDAIS Isabelle : 02 43 06 83 33 / 06 71 30 41 15

PLANTÉ Nathalie : 09 77 82 64 52 / 07 82 73 24 26



Sortie au refuge de l'Arche

Cette année encore, nous nous sommes retrouvées avec les enfants qui nous sont confiés pour diverses activités et cela fait maintenant trois ans que nous avons débuté cette belle aventure.

Ces activités permettent aux enfants de développer la motricité, le sens (goût, toucher, vue, ouïe, odorat), la vie en groupe, le partage et les prépare à leur future vie d'écolier.

Ces rencontres très enrichissantes ont lieu une ou deux fois par mois.

En raison des travaux dans la salle communale, nous n'avons pas pu réunir parents et enfants mais nous avons organisé un goûter de Noël pour tous les enfants.

Isabelle et Nathalie vous offrent tous leurs vœux de bonne et heureuse année pour 2018.

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Boby - 53390 Sennonnes

Tél. 02 43 06 96 59



Assistante maternelle agréée depuis 20 ans, je propose mes services aux parents qui souhaitent confier leurs enfants en garde (de 0 à 6 ans, périscolaires compris) du lundi au samedi. Je propose des activités d'éveil ainsi qu'un soutien scolaire aux enfants plus âgés mais aussi un accueil à horaires atypiques. Dans un cadre serein et convivial, j'accueille également vos enfants en cas de nécessité (soirées, dépannage...). La maison se situe à 300 mètres de l'école à pied et possède un jardin.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ainsi que pour toute demande (des places sont actuellement disponibles). **N'hésitez pas à me contacter.**

Les logements locatifs

- 9 logements communaux
- 2 commerces en activité



Les lotissements et terrains à construire

- 2 terrains disponibles dans le lotissement de l'Aubépine

Projet de futur lotissement



Bienvenue aux nouveaux habitants !



C'est avec plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux habitants dans notre commune.

Afin de vous informer sur la commune, vous pouvez consulter le site de la mairie mais aussi vous rendre en mairie tout simplement pour vous présenter ou pour venir avoir des informations. N'oubliez votre inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre de chaque année.



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créer votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifier ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Remplir vos documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Aller dans la rubrique «Pièces Citoyenneté», cliquer sur «Recensement, 20°C et service national», ou dans la page «Recensement, livret «recensement»» de votre espace de la commune.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Remplissez vos documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILES» EN 1 CLIC

[Retour](#) [Accueil](#)

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Orléans
 ☎ 02 38 65 21 32
csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc



Théâtre

Après une année d'écriture, toute la troupe de "L'Arrière-Cour" est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle aventure théâtrale !



Troupe de
l'Arrière-Cour

Les répétitions ont déjà bien commencé, car nous nous représenterons en février 2018 ! Pour égayer vos soirées d'hiver, vous pouvez noter dès à présent les dates de représentations :

- Vendredi 9 février à 20h30
- Vendredi 16 février à 20h30
- Dimanche 11 février à 14h30
- Samedi 17 février à 20h30
- Dimanche 18 février à 14h30

"L'Arrière-Cour" vous présentera sa nouvelle comédie écrite et mise en scène par la troupe, intitulée "**Braquage à l'Alsacienne**". Une enquête policière durement menée par une fine équipe, où la choucroute se mêlera à l'avocat...

Uniquement sur réservation, n'hésitez pas à prendre vos places à partir du 8 janvier 2018 au : **02 43 06 81 48**.

On compte sur vous !

Suivez nous sur facebook : @Theatrearrierecour

Théâtralement vôtre,
"L'Arrière-Cour"

Le comité des fêtes



Notre fête villageoise n'a pas pu se faire le samedi 1^{er} juillet 2017 pour des raisons de location.

Celle ci est programmée le **samedi 7 juillet 2018** sur l'hippodrome comme les années précédentes.

Et cette année, nous fêterons le 10^{ème} anniversaire.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous donne donc rendez vous le 1^{er} juillet 2018.

Anciens combattants de Senonnes AFN

L'assemblée générale des anciens Combattants a eu lieu en février 2017. Le Président a remercié Mme BARBE Maire de sa présence ainsi que des Anciens Combattants venus payer leur cotisation.

Cette réunion s'est terminée par le partage de la galette des rois et le verre de l'amitié.

Activités en 2017 :

- Cérémonie du 8 mai 2017 à Senonnes : dépôt de gerbe aux monuments aux morts, lecture par Mme le Maire de la lettre du secrétaire d'état des Anciens Combattants puis vin d'honneur à la mairie.

- Cérémonie du 11 novembre 2017 : dépôt de gerbes aux monuments aux morts par les enfants de l'école. Lecture de la lettre de Secrétaire d'état aux anciens combattants par Mme Le Maire puis vin d'honneur à la mairie. Mr le Président remercie Mme le Maire, Mme la Directrice de l'école, les élus présents, les enfants et tous ceux qui se joignent à eux pour ces cérémonies.

Le Président
Mr Godde

Club de l'Amitié

Au cours de l'année 2017, nous avons eu la possibilité de nous réunir plusieurs fois :

Le 24 janvier :

Réunion du bureau afin de prévoir :

- l'Assemblée Générale ;
- le repas du club ;

Le 16 février :

Assemblée Générale à Senonnes, 13 personnes étaient présentes.

L'après midi a débuté par la traditionnelle belote.

Ensuite l'Assemblée Générale avec l'encaissement des cotisations (15 personnes), puis le partage de la galette des rois.

Le 23 février :

Réunion inter-club à Congrier

Le 8 mars :

Repas du club au Foyer de Senonnes. Nous étions 14 personnes, plus une personne à qui nous avons porté le repas chez elle.

L'après-midi a eu lieu le traditionnel concours de belote avec remise de lots à chacun.

Le 16 mars :

Réunion inter-club à la Rouaudière

Le 13 avril :

Réunion inter-club à Senonnes à la salle municipale

NOUVEAUTÉ 2017 :

Au cours de l'année le 1^{er} lundi de chaque mois à partir du mois de mars, nous avons la possibilité de nous rendre à Congrier pour faire une dictée, plusieurs personnes de Senonnes y ont participé.

Le 2 décembre :

Voyage du club. Comme les années précédentes, nous nous sommes associés avec les anciens d'AFN d'Eancé.

Nous sommes allés au Puy du Fou pour le "Grand Noël".



Association du Service de Maintien à Domicile (ASMAD)



Le SSIAD

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce

jour, ce service dispose d'une autorisation de 80 places :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.



Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMAD travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.

Pour les personnes âgées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.



Pour les personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

L'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.



Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.
Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

Rue Lavoisier - 53230 Cossé le Vivien
Tél. 02 43 98 94 33 / 02 43 98 84 74
E-mail : asmad53@wanadoo.fr
Président : Dr Giraud-Héraud Alain
Directrice : Mme Solier Chantal

ADMR



Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : 50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'ADMR de Saint Aignan sur Roë, c'est une équipe de 13 professionnels qui interviennent à domicile et de 22 bénévoles qui animent l'association afin d'aider

toute personne à bien vivre chez soi.

Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre et devenir bénévole ! Des missions variées et adaptées aux disponibilités et envies de chacun.

Contactez-nous !

DEVIS GRATUIT

Plus d'informations sur www.admr53.fr



Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.

ADMR de Saint Aignan sur Roë
7, rue Relais des diligences 53390 St Aignan sur Roë
02 43 07 45 94 - staignan.admr53@wanadoo.fr



Votre référent local sur les communes de Senonnes et St Erblon
Madame Paulette COLAS : 02 43 06 42 67

SPASAD



En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE, regroupant les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le prochain projet de service de l'ASMAD (2018-2023) pourrait avoir comme ligne conductrice le SPASAD si ce dernier est pérennisé.

Le Petit Pégase

PETIT PÉGASE **SECTEUR 8**
Craon

Petit Pégase
le transport malin !

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA PERSONNE

0 806 800 053 Service gratuit + prix appel
transportmayenne.paysdelaloire.fr

Région
PAYS DE LA LOIRE

SECTEUR 8
Craon

Jours* et horaires de fonctionnement

Mardi : 9h00 - 13h00
Mercredi : 12h45 - 19h30
Judi : 9h00 - 12h30
Samedi : 12h45 - 19h30

* Le Petit Pégase ne fonctionne pas les jours fériés.

La-Guerche-de-Bretagne :
Desserte du champ de foire, du pôle santé et du centre-ville :

- le **mardi matin**, arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10.
- le **mercredi après-midi**, arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h00 et 18h10.

Château-Gontier :
Desserte de l'hôpital, de la place de la République et de l'avenue Joffre, le **jeudi matin**, arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10.

PETIT PÉGASE

Fonctionnement du Petit Pégase

Le transport à la demande vous permet de vous déplacer du point d'arrêt le plus proche de votre domicile vers le point d'arrêt le plus proche de votre destination.

Comment réserver ?

Il suffit de réserver votre trajet dans les 15 jours qui précèdent le déplacement et :

- au plus tard la veille avant 14h, pour un voyage du mardi au samedi,
- au plus tard le vendredi avant 14h, pour un voyage les dimanche et lundi (aucune réservation enregistrée le samedi),

en appelant la centrale de réservation au
0 806 800 053 Service gratuit + prix appel
ou par courriel : info@pegase53.fr

Tarifs

Ticket à l'unité : **2 €**
Carnet de 10 tickets : **16 €**
Gratuit pour les moins de 4 ans.

Dans le secteur + Château-Gontier :
1 trajet simple = 1 ticket.
Correspondance possible sur le Réseau Pégase avec un même ticket (excepté à Laval).

Pour La-Guerche-de-Bretagne :
1 trajet simple = 2 tickets.

Véhicule accessible aux personnes en fauteuil roulant

L'Épicerie sociale

L'épicerie sociale a ouvert ses portes en 2005. Depuis, ce sont des dizaines de bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement du Pélican. Nous tenons sincèrement à tous les remercier.

Être bénévole au Pélican c'est donner quelques heures de son temps, c'est toujours et aussi l'occasion d'une rencontre, d'un échange, de temps conviviaux, c'est bien entendu se rendre utile pour des personnes en situation de précarité économique et/ou sociale. Chacun intervient pour une ou plusieurs missions, telles que :

- Le ravitaillement, le transport des denrées
- La mise en place des marchandises au sein de l'espace de vente
- La distribution : accueil, accompagnement des familles, tenue de la caisse

Parce que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, nous vous encourageons à contacter :

- Marie-Noëlle BILHEUX : 02 43 06 54 34
- Jean-Yves JOLY : 02 43 70 65 08

Depuis quelques années, nous nous ravitaillons en fruits et légumes à l'ESAT du Ponceau. Qu'ils soient remerciés pour la qualité des produits distribués, leur disponibilité et leur générosité.

Cette année encore, de nombreux bénévoles ont participé à la collecte

nationale de la banque alimentaire. Un grand merci à eux ! Chaque denrée collectée sera redistribuée dans le département de la Mayenne afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Pour info...

Le lundi 18 décembre dernier, la banque alimentaire de la Mayenne a signé une convention triennale avec le mécène "la Compagnie Nationale du Rhône" et s'est vue remettre une dotation exceptionnelle. Outre un soutien financier, la CNR apporte une aide logistique pour l'acheminement et le stockage des denrées et favorise l'implication bénévole de ses collaborateurs aux actions locales. Leur engagement est à saluer.

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu : ancienne trésorerie,
Rue Pierre Boisramé - 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
asso.pelican@orange.fr
Tel : 02 43 06 14 18





Un nouvel "accueil" mairie



Rénovation du puits à l'entrée du CERGO par le centre du patrimoine de Pouancé.

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



Jeudi 2 novembre : le repas CCAS



Remise des dictionnaires



Soirée APEL



Journée "Hippique-commune" du 22 octobre

2017



VIDE GRENIER de l'école

Courses : 5 réunions hippiques



État civil



Naissances

- PLANCHENault Timéo : 27 février
- CARBERRY Sophie : 3 mars
- LOUASIL MARQUÈS Léanne : 4 juin
- CHEVALIER Inès : 19 juillet



Mariage

- GOWERS Harvey
et BIGNON Lauriane :
21 juillet



Décès

- PAPILLON Martial : 8 janvier
- GEORGET Thérèse : 9 mars
- BODIN Madeleine : 23 avril
- GALIVEL Eugène : 10 juillet
- BESNIER Marcelle : 10 septembre

l'Agenda 2018

- **Théâtre :**
9, 10 et 11 et 16, 17 et 18 février 2018
- **Courses :**
Dimanche 1^{er} avril 2018
- **Portes ouvertes (école) :**
13 avril 2018
- **Courses :**
Dimanche 6 mai 2018
- **Courses :**
Samedi 19 mai 2018
- **Courses et journée "hippique-commune" :**
Dimanche 3 juin 2018
- **Fête de fin d'année (école) :**
23 juin 2018
- **Fête villageoise (Comité des fêtes) :**
Samedi 7 juillet
Soirée repas et feu d'artifice
- **Courses :**
Vendredi 13 juillet "journée Premium"
retransmise sur Equidia
- **Courses :**
Dimanche 21 octobre 2018



